

Les billets d'actualité de VLD Avocats

Focus sur la loi Elan

Loi Elan : la commission mixte paritaire s'est prononcée !

Le 19 septembre 2018, la **commission mixte paritaire** (CMP), rassemblant députés et sénateurs, **est parvenue à un accord sur le projet de loi portant sur l'évolution du logement, l'aménagement et le numérique** (Elan), qui a été présenté pour la première fois le 20 septembre 2017, soit un an presque jour pour jour. En parvenant à un texte commun, la CMP ouvre la voie à une adoption définitive du projet de loi dans les semaines à venir.

Les différents acteurs de cette commission se félicitent de ce consensus entre l'Assemblée nationale et le Sénat, à commencer par le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, tweetant "*Ce succès traduit la volonté conjointe du @gouvernementFR, @AssembléeNat et du @Senat de libérer la construction tout en protégeant les plus fragiles*".

Il n'en reste pas moins que le **parcours législatif de ce projet de loi ne touche pas à sa fin** puisque, comme nous le soulignons, les deux chambres auront encore pour mission de voter ce texte. De surcroît, le **Conseil constitutionnel** qui se prononce sur la conformité à la Constitution des lois, **pourra encore émettre certaines censures**, ce qui pourrait atténuer "l'Elan" d'enthousiasme actuel...